***La mémoire du futur* (Monde diplomatique Chile)**

De tous les livres que j’ai pu écrire, ce livre est indiscutablement le plus personnel. Il l’est tout d’abord en ce que c’est le seul livre que j’ai écrit seul : j’ai écrit tous mes autres livres avec Christian Laval, de *La nouvelle raison du monde* (2009) à *Dominer* (2020). Mais il l’est surtout en ce que son écriture a sollicité un sens que je n’ai jamais mis en œuvre avec une telle intensité, celui d’une *empathie politique à distance*. Cette expression insolite mérite une explication.

Pour commencer, ma génération (autour de 20 ans en 1973) a été durablement marquée par le Chili, à la fois portée par l’élan de l’Unité populaire et traumatisée par le coup d’Etat de Pinochet. Beaucoup plus tard, fin septembre 2016, je suis allé pour la première fois au Chili, invité à des « journées transdisciplinaires d’études sur la gouvernementalité » à la Faculté des sciences sociales de Santiago. Cette invitation faisait suite à la réception du premier des deux ouvrages mentionnés plus haut, entièrement consacré au néolibéralisme. Etrangement il y était peu question du Chili qui fut pourtant la première contre-révolution néolibérale. Ce silence s’explique par l’angle d’approche privilégié qui était celui de la gouvernementalité telle que Foucault l’avait élaborée dans *Naissance de la biopolitique*: une manière de conduire les individus par l’incitation plutôt que par la contrainte directe. Cette grille de lecture, qui convenait sans nul doute au Chili de l’après 1990, nous a empêché de rendre pleinement justice à la singularité, à la précocité et à la violence de l’expérimentation du néolibéralisme dans ce pays.

L’estallido de l’octobre 2019 a tout changé, par sa force d’interpellation pour le témoin direct que je fus. Arrivé début novembre, j’ai pu participer à plusieurs manifestations, dont celle du 8 novembre à Santiago qui m’a très fortement impressionné. Le colloque auquel je devais participer le 9 novembre a été annulé en raison de la blessure qui fit perdre la vue à Gustavo Gatica[[1]](#footnote-1). Le 13 novembre, j’ai été invité à une table ronde sur la nouvelle Constitution à l’Université de Los Lagos à Osorno. Le 15 novembre j’ai assisté à un cours de droit constitutionnel donné sur la place de cette même ville par des enseignants de cette même université. Dans sa diversité, cette expérience a décidé d’une transformation intérieure profonde. Quelques pages de *Dominar*[[2]](#footnote-2), tout comme le premier chapitre du livre collectif *Le Choix de la guerre civile*[[3]](#footnote-3), en portent la marque. Ce qui reste à jamais gravé dans ma mémoire, c’est l’énergie collective incroyable et la joie d’être ensemble éprouvée par les manifestants, joie rendue sensible par les orchestres jouant au milieu des cortèges comme par la marée des drapeaux Mapuche et des banderoles féministes, en l’absence de tout emblème de parti.

Revenu à Paris je n’ai eu de cesse de repenser à ce que j’avais pu vivre si intensément. Je me suis alors efforcé de rassembler des documents, des articles de presse et des informations en tous genres. J’ai continué à échanger avec des amis chiliens et je me suis réjoui avec eux du résultat du plébiscite d’entrée du 25 octobre 2020. A partir de juillet 2021, grâce au site CIPER Chile, j’ai suivi l’avancement des travaux de la Constituante. Je me suis astreint, malgré la distance, ou peut-être à cause d’elle, à rendre toute sa place au point de vue des acteurs des mobilisations sociales et à celui des délégués de la Constituante, pour une part non négligeable eux-mêmes issus de ces mobilisations. C’est dire à quel point ce livre est un livre d’intervention politique qui ne prétend nullement à l’impartialité. D’un bout à l’autre, il part des mouvements sociaux et, s’il juge des positions des politiques, c’est toujours en fonction de leur attitude à l’égard de ces mouvements.

Le plan du livre s’en est profondément ressenti. En son centre, il y a le chapitre 2 tout entier consacré à trois mouvements sociaux : le mouvement des Mapuche, le mouvement féministe, le mouvement étudiant. Ces trois mouvements ont convergé à partir du 18 octobre pour nourrir le soulèvement populaire et lui donner toute sa force. Ils obéissent à des temporalités très différentes et néanmoins entrelacées. Le mouvement des Mapuche nous reconduit aux fondations de l’Etat-nation chilien issu de la violence coloniale (1860-1883), fondations restées intactes après 1990 ; celui des féministes met en évidence l’« orientation de transversalité » adoptée par ce mouvement ainsi que sa dimension transnationale due à l’impulsion donnée dès 2015-2016 par le mouvement féministe argentin : le titre du livre est une manière de leur rendre hommage ; celui des étudiants couvre à peu près une décennie (2001-2011) pendant laquelle leur combat a vite excédé son corporatisme initial pour poser la question transversale du système d’éducation susceptible de répondre aux besoins de la société.

En amont du chapitre 2, le premier chapitre met en lumière le verrouillage politique qui a permis de perpétuer le système néolibéral installé par la dictature : le « concertacionisme » défini non comme une coalition de partis DC-PPD, PS (la Concertation), mais comme disposition des politiciens professionnels à rechercher à tout prix le consensus par des accords entre partis destinés à empêcher toute intervention des citoyens. C’est cette même disposition qui a présidé à l’Accord du 15 novembre 2019. C’est toujours elle qu’on a pu voir à l’œuvre dans les tractations sordides des partis pour négocier des sièges au Conseil constitutionnel. L’estallido fut en grande partie une réponse aux promesses non tenues du concertacionisme et fit voler en éclats ce consensus entre les partis : « Ce n’est pas 30 pesos, c’est 30 ans ! ».

En aval, trois chapitres s’efforcent de restituer dans ses différentes phases la réalité de ce qu’il est convenu d’appeler le « processus constituant ». Il faut introduire ici une mise au point sur l’usage fait de cette expression. La déclaration des partis d’opposition du 12 novembre parle d’un « processus constituant ouvert par la voie des faits », c’est-à dire par les mobilisations sociales. La même expression a pu s’appliquer à la séquence ouverte par le plébiscite d’entrée du 25 octobre 2020 et refermée par le plébiscite de sortie du 4 septembre 2022. Mais on doit parler de « moment constituant » pour désigner ce qu’a de singulier et de spécifique la phase de rédaction du projet de constitution par les délégués de la Convention (4 juillet 2021-4 juillet 2022). Le livre s’efforce de rendre justice à ce travail collectif remarquable, accompli malgré les contraintes de temps draconiennes imposés par l’accord du 15 novembre. Il donne toute sa place à la pratique si irremplaçable de la délibération collective. Il revient enfin sur les grandes lignes d’une proposition constitutionnelle destinée à permettre de modifier les rapports de force dans la société : la reconnaissance de la plurinationalité et des droits collectifs des peuples originaires contre la tutelle de l’Etat-nation, la refondation de l’Etat sur les droits, notamment sociaux, à rebours du dogme de la souveraineté de l’Etat, l’élan magnifique du féminisme de l’« égalité substantielle » et le constitutionalisme écologique qui déclare l’eau comme bien commun naturel inappropriable.

Je ne peux conclure sans dire ma dette incommensurable envers les citoyennes et les citoyens chiliens qui ont été les acteurs du Réveil d’octobre et ont frayé par leur action la voie d’une réinvention de la démocratie contre le monopole des politiciens professionnels.

1. Selon le Collège des Médecins du Chili, c’est un « record mondial » qui s’établit le 9 novembre 2019 : 220 personnes souffrent de lésions oculaires graves, causées par des tirs de chevrotine de plomb par la police. Le 21 novembre, Amnesty international dénombrait 2300 blessés dont 1400 par armes à feu. [↑](#footnote-ref-1)
2. Pierre Dardot Christian Laval, *Dominar*, Gedisa, 2021, p. 693-694. [↑](#footnote-ref-2)
3. Pierre Dardot, Haud Guéguen, Christian Laval, Pierre Sauvêtre, *Le Choix de la guerre civile*, Lux, 2021, p. 27 à 53 (en cours de traduction chez Lom, Traficantes de suenos et Tinta lemon). [↑](#footnote-ref-3)